

ANTENNE DE PRACOMTAL

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



QUARTIER DE PRACOMTAL
4 PLACE CLÉMENCEAU - TOUR H
3^e étage - Appartement 31

**Consultation uniquement
sur rendez-vous, à prendre
sur doctolib
ou 04 75 00 26 82**



HORAIRES D'OUVERTURE

SECRETARIAT

Lundi de 8h à 13h. Du mardi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **M^{me} ALCAIDE Cindy**,
secrétaire médicale présente
aux heures d'ouverture

- **Dr BASSET Marine**,
médecin présent le lundi, mer-
credi, jeudi et vendredi

- **Dr REDUREAU Céline**,
médecin présent le mardi
après-midi, mercredi, jeudi et
vendredi matin.

- **M^{me} GASNAULT Sandrine**,
infirmière en pratique avancée
(IPA) présente le lundi et mardi
matin.

- **M^{me} GAUTHIER Jessica**,
assistante médicale, présente
le mardi après midi et vendredi
après-midi

- **M^{me} PAYAN Françoise**,
responsable du centre

QUI PEUT CONSULTER ?

Nous prenons en charge les patients à tout âge de la vie.

Le centre de santé est ouvert aux montiliens, dans la limite du nombre de patients que nous pourrons prendre en charge.

Les patients n'ayant pas de médecin traitant seront priorités.

Nous verrons en consultation les patients dont nous sommes médecin traitant.

COMMENT AVOIR UN RENDEZ-VOUS ?

Nous vous recevons
uniquement sur rendez vous.
La prise de rendez vous se
fait **UNIQUEMENT** par appel
au secrétariat ou sur le site
Doctolib.

Aucun rendez-vous ne sera
donné sur place.

Les rendez-vous sont à
destination des patients suivis
au cabinet. Nous proposerons
des rendez vous de suivi ainsi
que des créneaux d'urgence
quotidiens qui seront débloqués
le jour même par le secrétariat.

Si la communication entre le médecin et le patient peut être difficile, nous vous encourageons, si cela est possible, à venir accompagné par une personne de votre choix afin de faciliter les échanges.

INFORMATIONS PRATIQUES

Aucun renouvellement d'ordonnance, ordonnance de dépannage, certificat, arrêt de travail ne sera fait en dehors d'une consultation. Merci de ne pas insister auprès de la secrétaire.

Chaque rendez vous de consultation est individuel.

Si la communication entre le médecin et le patient peut être difficile, nous vous encourageons, si cela est possible, à venir accompagné par une personne de votre choix afin de faciliter les échanges.

Si les personnes, qui accompagnent un patient, ont besoin d'une consultation médicale, elles doivent être suivies au Centre de Santé et prendre leur propre rendez-vous sur doctolib :

Nous faisons au mieux pour vous prendre en charge et pouvoir répondre à la demande de soin, dans la mesure des disponibilités des professionnels de santé.



Nous prenons soin de vous merci de prendre soin de nous.
Aucune violence physique ou verbale ne peut être tolérée à l'encontre du personnel du cabinet.